

## PROGRAMME DE FORMATION SENSIBILISATION A LA CONSOMMATION D'ALCOOL

### Public concerné :

Toute personne étant en contact de façon occasionnelle ou régulière avec de l'alcool ou autres produits psycho-actifs toxiques (P.A.T) dans l'exercice de sa fonction.

### Pré requis :

Savoir lire, écrire et parler la langue française.

### Moyens Pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard. Supports de formation formateur et stagiaire.

Formateur expérimenté dans le domaine de la prévention des risques, professionnel de santé et de terrain.

### Durée et nombre de stagiaires :

1 jour (7 heures) en présentiel,

3 à 10 stagiaires.

### OBJECTIFS :

(Initiation ou une Actualisation des connaissances)

- Repérer dans son travail les situations susceptibles de nuire à sa santé,
- Acquérir une réflexion personnelle à travers la clarification des notions théoriques, et des échanges entre les participants et le formateur,
- S'interroger soi-même par rapport à l'alcool et par rapport à l'alcool de l'autre,
- Intégrer les conséquences liées à la consommation d'alcool au sein de son entreprise.

### DESCRIPTION DU CONTENU :

- L'alcool : historique, nature, propriétés, boissons alcooliques
- L'alcoolisation : ingestion, diffusion, alcoolémie, métabolismes, psychotropie et toxicité
- L'addiction à l'alcool : notion de tolérance et de dépendance
- La personne : son histoire, son environnement, son parcours avec le produit
- Les autres addictions : différence et similitude
- Conséquences liées à l'alcoolisation dans l'entreprise, les risques encourus sur sa santé, les risques professionnels dont le risque routier, la responsabilité pénale et civile (code du travail Article R4228-20, règlement intérieur : DÉCRET n°2014-754 du 1er juillet 2014 - art. 1, sanction disciplinaire)
- Les gestes de secours face à l'inconscience - l'alerte.

Le travail en groupe facilite les échanges et la communication. Il favorise l'intégration des connaissances, apporte des éclaircissements, dénonce les préjugés et évite les jugements de valeur. Au cours de la formation, le

formateur pointe les éléments qui touchent à la communication. Il s'agit d'une pédagogie active qui se développe avec la participation de tous, et non pas d'un cours magistral, ni d'un débat thématique.

---

**SUIVI ET EVALUATION :**

Délivrance d'une attestation de fin de formation avec avis.

**PERIODICITE :**

La périodicité du recyclage est à déterminer par l'employeur.

---